



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 novembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suivi de la Quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et de la vingt-troisième session  
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### **Déclaration présentée par Sisters of Charity Federation, Sœurs de Notre-Dame de Namur et Society of Catholic Medical Missionaries, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



## **Déclaration**

### **L'autonomisation des femmes dans un monde du travail en mutation**

Le monde a fait d'importants progrès dans tous les aspects de la vie humaine, en particulier au cours des cinquante dernières années. Il est de plus en plus admis que nous formons une grande famille mondiale et nous devons, plus que jamais, agir de manière solidaire pour soutenir les populations et la planète. La mondialisation a contribué à cette situation, et a créé des privilégiés et des laissés pour compte, ce qui a conduit à l'aggravation des inégalités dans les pays et entre les nations. Les menaces majeures qui pèsent actuellement sur le monde, tels que le changement climatique, les guerres et les conflits, compromettent le développement durable. Parmi les injustices qui perdurent, l'une des principales est l'inégalité entre les sexes et la violence à l'égard des femmes et des filles et ce, dans le monde entier, car elles ne sont malheureusement en sûreté nulle part.

C'est un défi pour les organisations internationales, telles que l'ONU, et pour les responsables politiques du monde entier qui participent à la promotion de la paix et du développement. Il est par conséquent urgent de prendre en compte la problématique hommes-femmes et de mettre en place des actions ciblées, visant à renforcer les politiques, la législation et les mesures porteuses d'évolution.

L'autonomisation économique des femmes est essentielle à l'égalité des sexes. Des emplois décents et des revenus réguliers renforcent la dignité des femmes. Compte tenu de l'écart en matière d'éducation et de ressources, il faut permettre aux femmes de se doter de compétences financières et de compétences entrepreneuriales. Il est important qu'elles disposent d'un accès aux ressources financières et au marché pour entrer dans la vie active ou créer leur propre entreprise. Pour assurer leur prospérité, il est nécessaire de leur assurer un environnement sûr, sécurisé et favorable à leurs aspirations.

Afin de promouvoir les droits économiques des femmes et leur assurer un accès équitable au plein emploi, il est impératif de refondre la division du travail actuellement fondée sur le sexe, et de veiller à ce que les travaux domestiques non rémunérés soient partagés et redistribués. L'objectif est de changer les pratiques qui durent depuis des siècles et de libérer les femmes pour qu'elles réalisent pleinement leur potentiel et s'intègrent dans l'économie formelle. La réussite de ce processus requiert la participation active des hommes et des garçons.

L'expérience démontre que, lorsque les femmes ont accès aux services publics (éducation, formation professionnelle, technologies, emplois décents, transports, soins de santé, services de crèche, accès au financement, accès au marché), l'effet est bénéfique non seulement pour la condition de la femme, mais aussi pour l'ensemble de la société. Il convient donc de reproduire ce modèle pour accroître la participation et la contribution des femmes à la vie publique.

Conformément à l'objectif 5 des objectifs de développement durable, la promotion du rôle moteur des femmes à tous les niveaux de la prise de décisions se traduira par des changements considérables. Les femmes ont un rôle crucial à jouer dans le règlement des conflits, la consolidation de la paix et l'édification des nations. Pour que le rôle des femmes soit reconnu dans le monde du travail, il faut détruire les clichés. Les femmes ne sont pas des victimes qu'il faut protéger, mais

des agents de changement qu'il convient d'encourager. Elles font partie de la solution. Leur rôle moteur et les perspectives qu'elles ouvrent peuvent renforcer la croissance et le développement de tous.

Recommandations :

- Créer, aux niveaux local et national, un environnement propice au financement de l'égalité des sexes.
- Tenir compte de l'égalité hommes/femmes dans l'élaboration des politiques et des budgets, promouvoir les structures et les mécanismes qui permettent de faciliter l'accès des femmes au travail ainsi que leurs droits professionnels à tous les niveaux.
- Accroître les investissements de façon substantielle afin de combler l'écart en matière de ressources et renforcer les institutions visant à favoriser l'autonomisation des femmes et leur entrée dans le monde du travail.
- Promouvoir l'appropriation inclusive des terres et des ressources.
- Assurer la protection sociale des femmes démunies et marginalisées (migrantes, réfugiées, populations autochtones, personnes handicapées, minorités ethniques et religieuses) exposées aux violations de leurs libertés et droits fondamentaux.

En conclusion, l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont l'objectif est de transformer notre monde. La pleine réalisation du potentiel humain et du développement durable ne sera pas possible tant que la moitié de l'humanité continuera de se voir refuser la plénitude de ses droits humains et de ses chances.

---